

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 71 (1945)
Heft: 19

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ne peut être garantie qu'à la condition que les soins les plus minutieux soient apportés à leur exécution et qu'une surveillance constante soit exercée.

COMMUNIQUÉ

L'Institut d'Organisation industrielle à l'E. P. F. a organisé ces dernières années avec succès un *cours d'introduction sur l'analyse du travail*, donné par M. P. Fornallaz, privat-docent à l'E. P. F. Ces cours seront organisés à nouveau cet hiver à Zurich, Bâle, Soleure, Thoun, Berthoud, Lausanne et Genève.

Afin de donner aux industriels, directeurs et chefs d'exploitation une vue d'ensemble sur ce domaine, les progrès réalisés et les possibilités de développement, l'Institut d'Organisation industrielle prévoit pour la première fois un

cours d'orientation sur l'analyse du travail à l'intention du personnel dirigeant,

résumant en deux après-midi la matière du cours d'introduction destiné aux employés.

M. Fornallaz traitera entre autres de l'aménagement des postes de travail, de l'établissement des tarifs d'accord et des bases du calcul du prix de revient ainsi que de l'application des études de travail à la production en petites séries. Ce cours sera donné en allemand et illustré par des projections et des films ; il sera suivi d'un exposé sur le rôle du personnel chargé des analyses du travail dans l'industrie suisse.

Le cours d'orientation aura lieu les 5 et 8 octobre 1945, à Zurich. L'Institut d'Organisation industrielle à l'E. P. F., Zurich, enverra, sur demande, le programme détaillé du cours.

NÉCROLOGIE

Jean Jaccottet, ingénieur.

Directeur de la Compagnie du chemin de fer de Lausanne à Ouchy et des Eaux de Bret.

Le 17 août 1945, Jean Jaccottet est décédé à l'hôpital de Martigny. A peine arrivé en Valais pour y passer ses vacances, il fut atteint d'une crise d'appendicite aiguë. On l'opéra d'urgence et son état semblait s'améliorer, mais une péritonite se déclara quelques jours plus tard. Une deuxième intervention chirurgicale et les meilleurs soins ne purent enrayer le mal.

Fils d'une vieille famille lausannoise, Jean Jaccottet naquit le 6 février 1892. Il suivit le Collège, puis le Gymnase scientifique de Lausanne. Entré à l'École d'ingénieurs, il obtenait en 1916 le diplôme d'ingénieur-constructeur. Engagé peu après par la Compagnie d'Énergie électrique du Littoral méditerranéen, il partit pour la France où il s'occupa de relevés topographiques dans les Alpes maritimes. Rentré au pays pour y accomplir du service militaire, Jean Jaccottet entra le 1^{er} octobre 1918 à la Compagnie du chemin de fer de Lausanne à Ouchy et des Eaux de Bret et y accomplit sa trop courte carrière. C'est sous la direction d'Eugène Zschokke puis de Victor Dumur qu'il entreprit de nombreuses études et mena à bien d'importantes améliorations du réseau d'adduction et de distribution des Eaux de Bret. Citons en particulier l'agrandissement de la station de filtration, l'installation d'un nouveau système de chloration, la construction de deux importants tunnelsrière Riez et Grandvaux, le percement d'une galerie sous le village de Belmont, le remplacement de nombreux tronçons de conduites en fonte de gros diamètre par des canalisations en tôle d'acier, la rénovation complète d'importants vannages.

En qualité d'ingénieur de la Compagnie, il avait à assurer aussi la bonne marche d'un funiculaire qui transporte annuellement près de 3 millions de voyageurs et achemine 9000 wagons de marchandises vers la Gare du Flon.

Jean Jaccottet s'occupa avec autant d'enthousiasme de ce second domaine où il fut un chef d'exploitation habile, très attentif à la sécurité du Chemin de fer et prévoyant l'avenir. A ce titre,

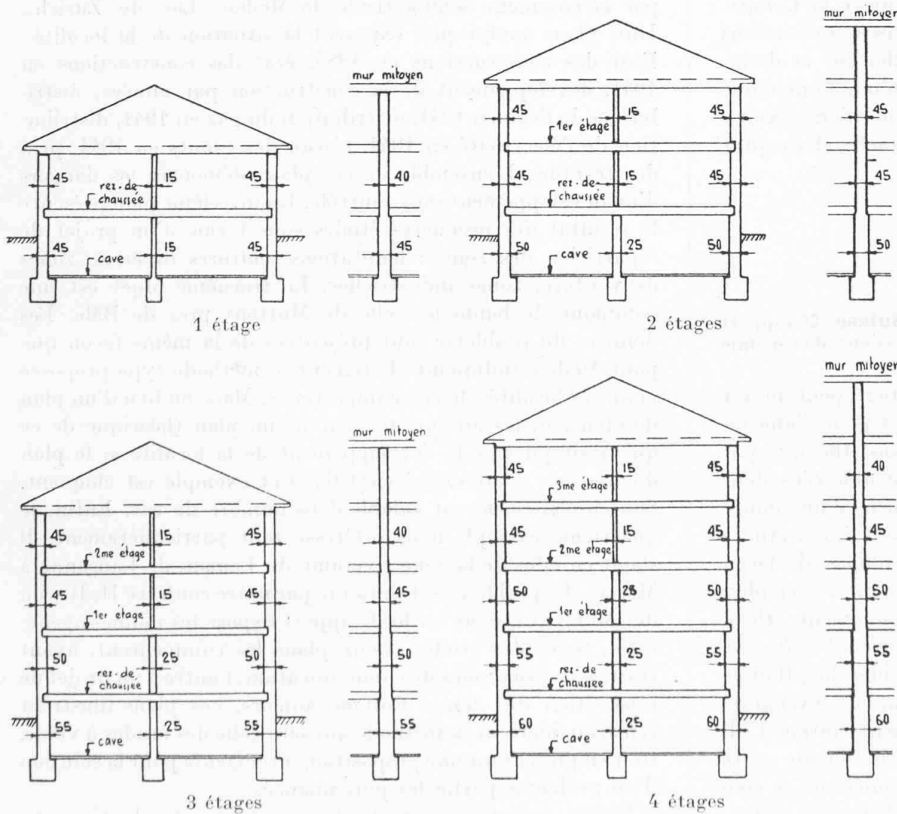


Fig. 3 et 4.

Fig. 3 et 4. — Exigences minimales pour la maçonnerie de bâtiments d'habitation.

2. Maçonnerie en pierre brute pour les murs extérieurs et murs mitoyens avec au moins

600 kg/cm² de résistance de la pierre.
10-30 kg/cm² de résistance du mortier après 28 jours.

3,5 m de hauteur maximale des étages.
Par mètre cube de mortier fini pour les murs des caves : 250 kg de chaux hydraulique + 50 kg de ciment Portland.
Par mètre cube de mortier fini pour la maçonnerie en élévation : 250 kg de chaux hydraulique + 50 kg de chaux hydratée de carbure.

Les mesures indiquées sont des mesures brutes.

Les murs intermédiaires sont prévus en briques.